

EXTRAIT DE PÉTITION

(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 104 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE l'Organisation mondiale de la Santé, l'Association médicale canadienne et Obésité Canada reconnaissent toutes officiellement l'obésité comme une maladie chronique;

CONSIDÉRANT QU'une perte de poids cliniquement significative de 5 à 10 % est associée à une amélioration notable sur le plan des facteurs de risque cardiométaboliques;

CONSIDÉRANT QUE les données scientifiques démontrent de façon fiable que nos corps travaillent contre nos efforts de perte de poids en effectuant des changements hormonaux et physiologiques qui neutralisent ces mêmes efforts;

CONSIDÉRANT QUE soigner l'obésité par une médication sous ordonnance réduirait les risques d'être atteint de problèmes de santé plus graves et potentiellement mortels qui sur le long terme couteraient plus chers à la société que si nous agissions de façon préventive directement à la source du problème;

CONSIDÉRANT QUE la médication sous ordonnance, comme le Saxenda[®] (Liraglutide), le Contrave[®] (Naltrexone et Bupropion) et le Xenical[®] (Orlistat), accompagnée de saines habitudes de vie, a fait ses preuves et démontre des taux de réussite significatifs, et permettrait d'éviter d'avoir recours une opération bariatrique;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons que le gouvernement du Québec reconnaisse l'obésité comme une maladie chronique et inscrive le Saxenda[®] (Liraglutide), le Contrave[®] (Naltrexone et Bupropion) et le Xenical[®] (Orlistat) approuvés par Santé Canada à la liste des médicaments remboursés pour tous par la Régie de l'assurance maladie du Québec, et qu'il s'engage à mettre de l'avant toute mesure similaire pour soutenir financièrement les patients atteints d'obésité, ayant un IMC supérieur à 30.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Marie-Ève Proulx Députée de Côte-du-Sud

31-01-2022

Date de signature de l'extrait